

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21337 - 79EME ANNÉE

Candidature acceptée par le CIJ réuni à Antananarivo

Jeux des îles de l'océan Indien : rendez-vous aux Comores en 2027



Ce 31 août, le CIJ, instance dirigeante des Jeux des îles de l'océan Indien, s'est réuni à huis clos à Antananarivo. Il a décidé d'attribuer l'organisation des prochains Jeux des îles de l'océan Indien aux Comores. Comme un symbole, un match de football rassemblait hier les équipes de Madagascar et des Comores, l'actuel et futur organisateur des Jeux des îles.

Hier à 16 heures, les équipes de football masculine de Madagascar et des Comores étaient réunies sur la pelouse du stade Barea à Mahamasina. Avait lieu en effet la première demi-finale du tournoi de football de la 11e édition des Jeux des îles de l'océan Indien. Des dizaines de milliers de personnes avaient pris place dans les tribunes pour assister à un match spectaculaire, riche en buts avec pas moins de 6 réalisations. Au-delà du résultat, ce match avait force de symbole. Il regroupait des sportifs du pays organisateur de la 11e édition des JIOI, Madagascar, à ceux qui organiseront la 12e édition de la plus grande compétition sportive de notre région, les Comores. Quelques heures avant ce match, le CIJ s'est réuni à Antanana-

rivo avec notamment à l'ordre du jour la désignation du prochain pays organisateur des Jeux des îles de l'océan Indien. L'instance dirigeante des Jeux a tranché : l'organisation de la 12e édition est attribuée aux Comores.

Dans 4 ans en 2017, les sportifs de La Réunion, de Madagascar, des Maldives, de Maurice et de Mayotte auront donc rendez-vous dans l'Union des Comores. Ce n'est pas la première fois qu'une telle décision est prise. Mais précédemment, cette organisation a été retirée aux Comores pour cause de retard dans la construction d'infrastructures.

Il est donc essentiel que dès à présent, la solidarité soit à l'ordre du jour pour que les Comores puissent disposer de tous les équipements nécessaires pour qu'en 2027, la 12e édition des Jeux des îles de l'océan Indien soit une réussite. Il ne saurait en effet être question qu'un ou plusieurs pays fassent du lobby pour récupérer l'organisation qui a été attribuée aux Comores. En effet, les Jeux des îles de l'océan Indien sont une construction collective.

Il y a 15 ans : Jean-Marcel Courteaud nous quittait

Lundi 1er septembre 2008. Sa photo, le visage dégageant de la sympathie, paraissait en première page du Journal dont il était le pilier et qui titrait « Témoignages et le PCR en deuil ». Jean-Marcel Courteaud s'était éteint la veille, dimanche 31 août. Cela fait 15 ans cette année. Il avait 60 ans.

Sa disparition avait profondément affecté tous ceux qui l'avaient connu. Jean-Marcel était le « militant exemplaire et le frère de combat qui a servi avec une fidélité sans faille le Journal Témoignages et son Parti. Son engagement a été à la hauteur de ses qualités humaines empreintes de modestie, de dévouement, et de son attachement aux valeurs essentielles de justice et de solidarité... » dira Paul Vergès.

Natif du Port où il a grandi, militant culturel profondément réunionnais, d'adoption de feu Laurent Vergès, Jean-Marcel avait rejoint l'équipe de Témoignages, à son retour tant attendu dans son île, en 1981, après 11 années d'exil en France et de militantisme pour la cause réunionnaise, avant de se voir confier, en 1991, la direction du Journal qu'il assumera avec passion jusqu'à son décès, et ce, malgré toutes sortes de procès et les épreuves qu'il a subies. Faire partie du Journal du PCR, fondé par le Dr Vergès, était pour lui un des moyens de mener la lutte contre les inégalités, les injustices et pour la liberté d'opinion. Voici un extrait de la déclaration d'Alain Dreneau, son camarade de très longue date et collègue, parue dans Témoignages du 1er septembre 2008 :

Les années d'exil avec La Réunion au cœur ...

« ... Jean-Marcel Courteaud a passé toute sa jeunesse au Port. Une vie marquée par les grandes luttes ouvrières et les larges mobilisations auxquelles répondait la répression... En 1969, c'est le départ pour la France de la famille Courteaud qui s'installe à Mont-



pellier. Après quelques années à la Faculté de Droit, Jean-Marcel monte à Paris pour y rejoindre des camarades qui militent au sein de l'UGTRF (Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France)... Jean-Marcel est exilé avec La Réunion au cœur... Après trois années à la Poste, il rentre à la Réunion, en 1981, pour ne plus la quitter. Tout naturellement, c'est au Port où il revient. Cette ville avec laquelle il nourrissait des liens affectifs, politiques, identitaires extrêmement forts. Il retrouve ses camarades et entame avec eux un nouveau chapitre d'une même histoire... ».

Un militant exemplaire et déterminé, fidèle jusqu'à la fin aux valeurs qui ont fondé le PCR, engagé pour la liberté d'expression et d'opinion, une personnalité attachante et d'une grande modestie..C'est en quelques mots l'image que nous voulons et devons toujours garder de lui.

Paul Dennemont

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Prix à la consommation à La Réunion : -0,3 % en juin 2023 et +2,0 % sur un an

En juin 2023, les prix à la consommation diminuent de 0,3 % à La Réunion, après une hausse de 0,3 % en mai. Les prix de l'énergie poursuivent leur baisse entamée en mai. Les prix des produits manufacturés diminuent également, tandis que les prix des services sont stables. Les prix des produits alimentaires sont quasi stables et ceux du tabac continuent à augmenter. Sur un an, les prix augmentent de 2,0 % à La Réunion, soit nettement moins qu'en France (+4,5 %), et moins qu'au cours des précédents mois.

Les prix à la consommation baissent de 0,3 % en juin 2023 à La Réunion. C'est la première fois depuis août 2022 que les prix reculent sur l'île. En juin, la baisse des prix concerne l'énergie et les produits manufacturés. Les prix des services sont stables et ceux de l'alimentaire quasi stables. Ceux du tabac augmentent.

La baisse des tarifs de l'énergie s'accroît en juin (-3,4 % après -2,3 % en mai) toujours tirée par la forte baisse des prix des produits pétroliers (-5,1 % après -3,5 % en mai). Les prix du gazole et de l'essence diminuent fortement (respectivement -5,3 % et -5,2 %), alors que les prix du gaz et de l'électricité restent stables.

Les prix des produits manufacturés baissent de 0,2 % en juin après trois mois consécutifs de hausse. Cette baisse est essentiellement due à la baisse des prix de l'habillement et chaussures (-0,6 %) et de ceux des produits de santé (-0,5 %). Les prix des autres produits manufacturés sont quasi stables en juin (-0,1 %).

Les prix des services sont stables en juin après quatre mois d'augmentation. Les tarifs des loyers et services rattachés, des services de santé et ceux des services de communication restent stables. Les prix des services de transport poursuivent leur hausse en juin (+6,8 %), tirés essentiellement par la hausse des tarifs du transport aérien (+7 %). Les prix des autres services diminuent quant à eux de 0,8 %.

Dans l'alimentaire, les prix des produits alimentaires augmentent très légèrement (+0,1 %), après dix mois de hausse marquée. Les prix des produits frais reculent (-1 %) après la très forte croissance de mai (+8,4 %). Hors produits frais, les prix des produits alimentaires poursuivent leur hausse, mais dans une moindre mesure par rapport aux mois précédents : +0,2 % en juin, soit la plus faible hausse depuis septembre 2022.

Sur un an, à La Réunion, les prix augmentent de 2,0 %, soit nettement moins qu'en France (+4,5 %). En

juin 2023, les hausses de prix sur un an sont moins élevées à La Réunion pour tous les grands postes de consommation (figure 3 et figure 4). L'inflation sur un an décélère à La Réunion (de +4,2 % en février à +2,0 % en juin), à l'instar du niveau national. La hausse des prix sur un an en juin à La Réunion retrouve un niveau comparable à celle de février 2022.

À La Réunion, sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 8,6 %, soit nettement moins qu'au niveau national (+13,7 %). L'alimentaire pèse pour 15 % dans le budget des ménages réunionnais. Les prix des produits frais sont stables sur un an à La Réunion, tandis qu'au niveau national, ils augmentent de 11,2 %. Hors produits frais, les prix de l'alimentaire augmentent de 8,8 % sur un an, contre 14,1 % au niveau national.

Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 2,7 % à La Réunion et de 4,2 % au niveau national. Les produits manufacturés représentent 27 % du budget des ménages réunionnais. La hausse des prix est nettement moins importante à La Réunion qu'au niveau national pour l'habillement et les chaussures (+0,2 % contre 4,9 % en France). Elle est également moins marquée pour les autres produits manufacturés (+4,0 % à La Réunion contre +5,3 % en France). Les prix des produits de santé reculent quant à eux de manière identique à La Réunion et en France : -0,7 % sur un an.

Les prix des services augmentent de 0,8 % sur un an à La Réunion et de 3,0 % au niveau national. Les services pèsent pour près de la moitié dans la consommation des ménages. L'augmentation des prix des services est essentiellement due à celle des prix des services de transports : +7 % sur un an à La Réunion contre +6 % en France. Les prix des loyers et services rattachés augmentent également, de 3,1 % sur un an (+2,8 % en France), comme les tarifs des services de communication (+0,9 % à La Réunion, -4,2 % en France). Les prix des autres services, qui pèsent pour moitié dans le budget en services des ménages réunionnais, augmentent aussi : +0,3 % sur un an à La Réunion (+4,0 % en France). Les prix des services de santé diminuent quant à eux un peu plus à La Réunion sur un an qu'en France (-1,4 % contre -0,6 %).

Les prix de l'énergie diminuent de 5,7 % sur un an à La Réunion (-3,0 % en France). Comparativement à juin 2022, la baisse des prix des carburants et du gaz compense la hausse des tarifs de l'électricité.

Sur un an, les prix du tabac augmentent de 3,7 % à La Réunion, tandis qu'ils croissent de 9,8 % en France.

Oté

Miniss i pass, i ropass mé bann problèm lé la mèm !

Mézami zot i koné néna in miniss lé la Rényon dopi inndé zour... Kossa li vien fè ? Biensir li vien zoué son rol miniss gouvernman Macron : li vizite lo péi, li koz avèk demoune, li fé inn-dé zanonss épi an passan li défann son gouvèrnman. Donk li zoué son rol li lé la pou zoué é final de konte na poin pèrssone pou arprosh ali sa.

Sof in n'afèr, mi romark shak foi é opliss banna i vien issi opliss zot i fé konmsa é mi poz amwin la késtyon : kossa zot i diré si zot i sava médssin é si médssin i done azot médikaman san fé sak i apèl in diagnostik, san rode la maladi zot néna... mi panss zot i trouvré sa in pé bizar mé shakinn son fasson d'oir lé shoz.

Mwin pèrsonèlman mwin néna konm l'inpréssion so bann moune i pass i ropass zot lé bien antréné pou réponn dsi lo konzonktirèl — konm in pé i di — é zamé dsi lo striktirèl, dsi la sirfass dé shoz, é pa dsi lo fon dé shoz é sé pars i réponde pa dsi lo fon dé shoz ké nou lé touzour apré tourn an ron san ansorte anou par anlèr.

Biensir konm la voi d'son mètre li la anparl bann monopol é zot réponsabilité dann la shèrté d'la vi mé la shèrté d'la vi sa ni koné é la pa zordi sa la komanssé. Astèr bann

kozman konte bann monopol la pa promyèr foi ni antann sa é bann grann sirfass i pran sa pou la valèr donk pou d'lo dsi la plime kanar — dsi fèye sonz si zot i profèr.

Astèr ni koné ossi issi la rényon néna in gro problèm lojman a avèk san karante mil pèrsone mal lojé, épi vin mil pèrsone dann bann lozman indign — é kan i di indign ébin sa i mérite lo détour... Dizon lé konm bidonvil nou téi koné lontan, nou la vnyabou sorte ladan pou artonbé final de konte é si i kontinyé nou va pass dopi vin mil, talèr nou va trape trante mil, inssi d'suite ziska ké La Rényon sar kouvrè avèk bann lojman insalub.

Mi arète tèr-la pou l'instan é pou dir azot miniss i pass i ropass mé opliss zot i pass opliss i ariv pa ansorte anou — sirman pars la pan ou k'i gouvèrn anou. Néna in mo lé bien adapté noute sityassion, sé lo néo-kolonyalism.

A bon antandèr, salu !

Justin